



T.GROSJEAN Président
COMMUNIQUE

Le 4 février 2011

RCEA : la CAPEN SOUTIENT LA PROPOSITION DU CONSEIL GENERAL

L'essentiel est **d'éviter l'autoroute à péages**, anti écologique, anti sociale, défendue par les CCI et un patronat. Pour éviter que l'utilisation de l'Ecotaxe créée un précédent et que son utilisation soit détournée pour des roclades et finalement plus de camions, offrons un **front commun** disant que nous sommes opposés à cette dérive, en demandant que **l'utilisation de l'écotaxe soit « corsetée »**.

Nous demandons une « exception » pour la RCEA parce que :

- dans le Grenelle, si dans l'esprit (qui fond comme neige au soleil) il est admis qu'elle doit aller prioritairement aux transports alternatifs (ferroviaire et fluvial *), dans la loi de finances 2009 (art 60) il est prévu « *une taxe due par les poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures routières* ». Notre choix n'est pas celui du « tout routier » : les autoroutes sont plus que les routes des aspirateurs à camions, productrices de CO2. C'est donc un choix pour moins de camions, plus de sécurité, un choix social en même temps qu'un choix de société. Même s'il n'est pas parfait écologiquement, c'est une étape réaliste dans les transformations nécessaires.
- Nous voulons peser par une entente novatrice capable d'enrayer le lobbying d'intérêts privés qui seraient imposés, contraires à l'intérêt général.
- Notre analyse de la situation est fondée sur une connaissance fine du local, sur le refus populaire des futures victimes d'être taillables et corvéables à merci.
- Il y a bien une notion **d'urgence écologique régionale** reposant sur plusieurs de nos principes :
 - ✓ *Mettre les citoyens au cœur des décisions en les responsabilisant : nous sommes d'accord avec le principe d'un referendum)*
 - ✓ *Se donner les moyens d'une action publique, transparente, ouverte au dialogue, en mesure de proposer des alternatives*
 - ✓ *Travailler à la convergence des luttes écologiques et sociales*
 - ✓ *Ne pas se contenter de répondre à des intérêts locaux (CCI etc..) mais élargir la réflexion pour faire avancer les alternatives cohérentes et européennes (priorité au ferroviaire...)*
- Nous affichons ensemble notre volonté mieux partagée, élargie d'une **priorité réelle au rail, d'une rationalisation des déplacements et des transports**, à l'inverse de ce qui se fait actuellement
- Nous faisons la proposition politique de l'instauration d'une **taxe sur les bénéfices des sociétés d'autoroute** qui serait dédiée à la **sécurisation des routes**, rendant possible une utilisation écologique de l'écotaxe, dont le montant est d'ailleurs notoirement insuffisant pour « sauver » ne serait-ce que le fret ferroviaire...
- En soutenant la VFCEA (1) nous rendons cohérentes nos propositions avec le SNIT (2) **dont la préconsultation publique vient de s'ouvrir** (pays et SCOT, départements, Régions...)
- Nous mettons la lumière sur l'insuffisance de la sécurisation actuelle par l'Etat de la RCEA depuis plusieurs années , **responsable des morts sur cette route** du fait de ses carences de prévention routière (la portion est sécurisable, alors que l'autoroute **augmentera les morts sur les routes annexes**)

Pour toutes ces raisons, la CAPEN soutiendra la proposition « MONTEBOURG ».

* Saône Moselle, projet fluvial , n'est pas un projet écologique !

(1) Voie Ferrée Centre Europe Atlantique

(2) Schéma National des Infrastructures de Transport

T. GROSJEAN Président